CREATION DE CLUB - Les acteurs

# FICHE 1 – LE RÔLE DE PRESIDENT DE CLUB

**C’est l’animateur principal de l’association : il a un regard sur l’ensemble des actions mais doit savoir s’entourer et déléguer.**

**Garant de la bonne marche du club, en particulier d’un point de vue juridique. En dernier ressort, c’est lui qui tranche et prend les décisions lorsqu’il n’y a pas consensus sur une action.**

# FICHE 2 – LE RÔLE DE TRESORIER DE CLUB

**Il doit tout à la fois gérer les comptes du club au quotidien (gérer les entrées et les sorties d’argent) mais aussi préparer un budget prévisionnel à faire valider par l’AG (Voir budget type).**

**Il doit également rechercher les sources de financements (établissements de dossiers de subventions, recherche de sponsors, mise en place d’actions spécifiques).**

# FICHE 3 – LE RÔLE DE SECRETAIRE DE CLUB

**Son rôle est primordial car il est souvent le correspondant du club. Il est garant de la bonne gestion administrative du club.**

**Recevoir et diffuser des informations, faire l’ensemble des démarches administratives du club dans les délais (licences, conclusions, calendriers, dossiers divers, sélections) représentent son quotidien.**